

Vos questions / nos réponses

Exposition enfant au cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/11/2018 17:25

Bonjour,

Depuis quelques temps, mon fils de 4 ans revient de chez son père avec ses affaires sentant fortement le cannabis (herbe) : son sac, ses vêtements de rechange, même ses affaires d'école.

Comment puis-je savoir si mon fils est exposé directement au cannabis? Est-ce qu'un dépistage pourrait aider ou non si il n'a pas été exposé à la fumée? Le dialogue avec son père est impossible.

Merci pour vos réponses.

Mise en ligne le 08/11/2018

Bonjour,

Vous vous interrogez toujours sur une éventuelle exposition de votre fils aux fumées de cannabis de son père avec lequel vous ne dialoguez plus ; nous comprenons la situation difficile dans laquelle vous vous trouvez.

Nous restons, cependant, dans le même esprit de notre réponse précédente et vous rappelons que le risque de positivité pour une consommation passive est très faible surtout dans les conditions que vous nous décrivez.

Nous ne pouvons que vous conseiller de continuer à tenter de renouer un dialogue avec le père de votre fils; cela reste le seul moyen pour arriver à une solution constructive et acceptable pour tous. Peut-être qu'envisager l'intervention d'un tiers pourrait aider à faire évoluer la situation. Ce tiers pourrait être un membre de votre entourage qui fait consensus et susceptible de vous aider à trouver un terrain d'entente. Cela permettrait de lever l'équivoque sur votre très légitime interrogation concernant la sécurité et la santé de votre fils.

Si vous souhaitez échanger plus avant par tchat ou de vive-voix, n'hésitez pas à revenir vers nous. Le tchat est accessible via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au dimanche, de 14h00 à minuit et notre ligne Drogues Info Service (anonyme et gratuit) est en service au 0 800 23 13 13, tous les jours de 08h00 à 02h00 du matin.

Bien cordialement.
